



# RAPPORT 2016



UNION DES PAYSANS FRIBOURGEOIS  
Chambre fribourgeoise d'agriculture

## SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	3
LE MOT DU DIRECTEUR	3
L'ANNEE AGRICOLE 2015 EN CHIFFRES	4
DEFENSE PROFESSIONNELLE	6
SERVICES	9
GERANCES	13
COMMISSIONS DE L'UPF	16
MEMBRES D'HONNEUR DE L'UPF	18
DELEGUES DE L'UPF A L'ASSEMBLEE DE L'USP	18
COMITE CANTONAL ET COMITE DIRECTEUR DE L'UPF	19

## IMPRESSUM

**Editeur:** Union des Paysans Fribourgeois, Rte de Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot, Tél. 026 467 30 00, Fax 026 467 30 01, info@upf-fbv.ch, www.agri-fribourg.ch. **Collaboration:** Beat Andrey (BA), Monika Bineau (MB), Romain Castella (RC), Jocelyne Cotting (JC), Fritz Glauser (FG), Christophe Goumaz (CG), Martine Kurzo (MK), Frédéric Ménétrey (FM), Nicole Neuhaus (NN), André Remy (AR). **Conception graphique et mise en page:** Administration UPF. **Traduction:** Trait d'Union, Administration UPF. **Photos:** Chambre fribourgeoise d'agriculture (FM). **Impression:** Imprimerie St-Paul, Bd de Pérolles 42, 1705 Fribourg (papier blanchi sans chlore). Novembre 2016.



## LE MOT DU ...

### ... PRESIDENT

Dans l'agriculture comme dans la vie en général, souvent, même si quelque chose ne va pas, on s'y habitue et on s'adapte. La PA 2014-17 a fait baisser l'ensemble de notre production et les paiements directs octroyés par Berne à notre canton. L'Office fédéral de l'agriculture et l'Office fédéral de la statistique jonglent avec les chiffres pour montrer, au mois de septembre écoulé, que les revenus en 2016 sont remontés soi-disant d'environ 6 % par rapport à l'année précédente. Motif entre autres: la baisse du nombre d'agriculteurs, et donc des exploitations de plus grande taille. Nous constatons toutefois que les coûts n'ont pas baissé dans la même mesure, ce qui a pour effet d'alourdir les charges de travail pour chaque famille paysanne et d'augmenter le nombre des working poor. Les petites fluctuations ne doivent pas cacher la vérité, le revenu paysan est toujours environ 30 % en dessous de celui des professions comparables, par exemple dans l'horticulture. Nous voulons éviter que la situation n'empire, au mieux l'améliorer. Pour cela, nous luttons au plan fédéral contre les coupes budgétaires et pour le maintien des fonds de la loi chocolatière, ainsi qu'au sein des branches pour de meilleurs prix. Dans cette situation, ouvrir encore davantage le marché est juste inacceptable.

Les marchés n'ont pas récupéré et restent instables. Et avec des récoltes quantitativement inférieures, comme pour les céréales et les pommes de terre, la situation des revenus et des liquidités reste tendue.

Tous les efforts pour trouver des solutions sont bienvenus et urgents, c'est certain. Espérons que celles-ci seront plus rapides que les promesses du Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann et sa simplification administrative, qui risque de se transformer en tigre de papier. Tant que nous, les paysans, n'auront pas obtenu notre part de plus-value dans la chaîne de transformation agro-alimentaire, la situation restera intenable! Continuons à nous battre pour nos droits et un revenu correct!

Fritz Glauser

### ... DIRECTEUR

Durabilité, écologie, proximité. Tout le monde en parle, surtout les entreprises, c'est vendeur. Nombreuses sont les publicités de produits alimentaires communiquant ces mots comme valeur de leur(s)image(s) et de leurs produits afin d'associer à ces termes à la mode leurs autres marques. Pour beaucoup, l'enjeu est stratégique, la communication se fait sur le long terme. Elle veut convaincre toutes consommatrices et tous consommateurs des nouvelles qualités de leurs produits. Ce n'est souvent ainsi plus la valeur intrinsèque et la supériorité d'un produit ou d'une marque qui sont vantées, mais plutôt sa provenance et son processus de production.

Ces démarches publicitaires sont intéressantes en soi et devraient, en fait, être saluées. Pourtant, ces bonnes intentions ne sont souvent qu'un simple écran de fumée. Cela cache plutôt généralement la réalité économique d'entreprises qui ne développent finalement pas plus les unes que les autres l'altruisme en faveur de l'agriculture comme culture d'entreprise. L'appropriation de l'image de l'agriculture durable, de proximité et écologique en est le bon exemple. En général, l'agriculture jouit dans l'imaginaire collectif d'un crédit d'image positif dont elle est souvent la seule à en douter.

Sans devoir payer des droits d'auteur, on s'approprie ainsi ce symbole pour vendre plus et sans doute mieux. Le processus est bien huilé, efficace et il convainc: en achetant de tels produits, on fait beaucoup de bien, c'est la publicité qui le dit. Ce n'est évidemment pas toujours vrai, puisque trop souvent même l'agriculture n'est pas correctement payée pour son travail. Mais son image positive fait vendre.

Pour vraiment s'engager dans la durabilité, l'écologie et la proximité, il serait temps que les entreprises paient plus souvent le juste prix et respectent les promesses faites sur le crédit de l'agriculture et de ses produits!

Frédéric Ménétreay

## L'ANNEE AGRICOLE 2015 EN CHIFFRES

C'est sans surprise que toutes les rétrospectives annuelles agricoles de l'année 2015 ouvrent sur la période de sec intense de 2015. Le bel été 2015 restera mémorable. Pendant près de trois mois, le temps chaud et sec n'a été entrecoupé que par quelques orages épars. Grâce à la faible pression des maladies et des ravageurs, la qualité des cultures fut bonne, mais les quantités étaient plutôt réduites en raison du manque d'eau. Les pommes de terre et les betteraves sucrières ont le plus souffert du sec et du manque de précipitations. Pour les produits d'origine animale, selon le rapport de situation de l'Union Suisse des Paysans, les secteurs porcin et laitier sont restés les plus problématiques.

Les prairies ont verdi tôt en avril, été pâturées parfois déjà en mars en plaine et pu être fanées ou ensilées de bonne heure. Début mai, les pluies abondantes ont entraîné des inondations et causé des dommages dans les champs et les prairies. Les premières coupes d'herbes ont été généreuses, mais l'herbe a séché durant l'été caniculaire. En juillet et en août, par hélicoptères privés et militaires ou par camion, certains pâturages d'estivages fribourgeois, vaudois et jurassiens ont été approvisionnés en eau. L'effet de la canicule sur le maïs a été variable selon les régions. La qualité des céréales panifiables a nettement dépassé celle de l'année 2014. Les céréales d'automne ont profité de bonnes conditions de semis et n'ont pas trop souffert de la canicule. Grâce aux conditions sèches durant la récolte, l'approvisionnement des moulins en céréales indigènes fut meilleur qu'en 2014. Les rendements de colza ont été supérieurs à la moyenne, même s'ils sont restés légèrement au-dessous du record de 2014. Les conditions météorologiques extrêmes ont eu un effet sensible sur la récolte de pommes de terre. Les rendements de 2015 ont été inférieurs de 25 % à la moyenne des cinq dernières années. Après des conditions de semis idéales, les betteraves sucrières ont d'abord souffert des pluies abondantes, puis de l'été chaud et sec. Le volume récolté était nettement au-dessous et les teneurs étaient au-dessus de la moyenne sur cinq ans.

La branche maraîchère a bien entamé la saison grâce à la douceur du printemps. Les inondations de mai ont provoqué une réduction temporaire de l'offre. La récolte de pommes est restée inférieure de 5 % à la moyenne des années précédentes.

Le bétail laitier ayant été diminué en raison de la faiblesse persistante des prix du lait. Le bétail de transformation était lui recherché toute l'année et éleveurs et engraisseurs ont bénéficié de bons prix. Les engraisseurs de veaux ont connu une année difficile. La disparition des marchés publics, et donc de la garantie d'écoulement pour les veaux d'égal, a augmenté la pression sur les prix qui était forte. La vente de porcelet fut très difficile selon les périodes de l'année alors que le prix des porcs gras s'est maintenu à un niveau beaucoup trop bas toute l'année. Malgré une production indigène en hausse, les œufs et les poulets suisses restent prisés. La part de la production indigène est respectivement de 57 % et 55 %. La production de lait a légèrement reculé dès le début de l'année, mais cela n'a pas suffi à enrayer la chute vertigineuse des prix. L'année avait déjà très mal commencé avec l'abandon, mi-janvier, du taux plancher de l'euro par la Banque nationale suisse. La faiblesse des prix mondiaux des produits agricoles, en particulier du lait et des produits laitiers, a très fortement influencé négativement le prix du lait suisse et le prix à la production du lait de centrale qui se situait en dessous de 55 centimes par kilo durant certaines périodes de l'année.

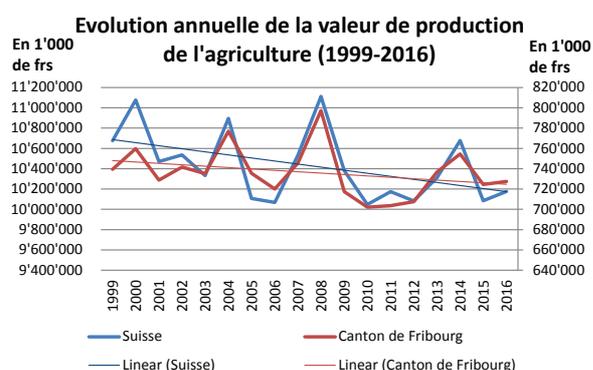
Du côté du revenu agricole, selon le rapport du dépouillement centralisé des données comptables agricoles d'Agroscope, celui-ci a baissé de 6,1 % par rapport à l'année précédente, il s'élève en moyenne à Fr. 61'400.-- par exploitation. Le recul s'explique principalement par la baisse du prix du lait et de la viande de porc, ainsi que par la baisse des rendements de certaines grandes cultures, cultures fourragères et cultures fruitières résultant des conditions météorologiques. Le revenu par unité d'exploitation était de Fr. 44'570.--.



## L'ANNEE AGRICOLE 2015 EN CHIFFRES

### Valeur de la production agricole

Aucune réelle amélioration à signaler dans l'évolution de la valeur de production. Elle se stabilise à un bas niveau juste au-dessus de la limite des 700 mio de francs (727,5 mio de francs, + 0,4 %). Les chiffres 2016 étant provisoires, en raison des conditions météorologiques défavorables pour certaines grandes cultures, une correction à la baisse est possible.



**Graphique 1: Valeur de production agricole en Suisse et dans le canton de Fribourg**

Les deux facteurs principaux des variations annuelles sont la variation des prix des secteurs de production et les conditions météorologiques.

### Evolution du nombre d'exploitations agricoles

Deux ans après la mise en œuvre de la Politique agricole 2014-17, la tendance à la diminution du nombre d'exploitations semble ralentir. La baisse est plus faible que les dernières années avec -0,9 % ou 27 exploitations de moins entre 2014 et 2015 pour un total de 2'910 exploitations (Table 1).

La diminution dans le canton est un peu inférieure à celle constatée en Suisse (-1,5 %). Fin 2015, la Suisse comptait 53'232 exploitations. Une évolution structurelle constatée depuis des décennies et surtout liée aux cessations d'exploitation sans reprise directe de la ferme.

### Evolution du nombre d'exploitations dans le canton de Fribourg

Année	2000	2013	2014	2015
<b>Exploitations</b>	3'804	2'973	2'937	2'910
<b>Evolution annuelle</b>		-60	-36	-27
		-2.0%	-1.2%	-0.9%

**Table 1: Les exploitations agricoles fribourgeoises**

La moyenne annuelle de la diminution du nombre d'exploitations entre 2000 et 2015 est de 1,9 % par an, ce qui représente annuellement une baisse de 64 exploitations agricoles. En 15 ans, 894 exploitations agricoles ont ainsi cessé leur activité dans le canton de Fribourg. Elles étaient en effet encore 3'804 à être annoncées en l'an 2000. En pourcentage, les valeurs sont similaires à celles du pays, avec 1,86 % de diminution annuelle ou, en moyenne, -1'154 exploitations. En 2000, la Suisse comptait encore plus de 70'000 paysans.

En comparant l'évolution de la valeur de production et la diminution des exploitations, tous types de production confondus, on constate que les deux indicateurs diminuent au fil des ans. Si la diminution des exploitations paraît logique et plutôt normale en tenant compte des améliorations technologiques et de la meilleure efficacité du travail, la diminution sur le long terme de la valeur de production est clairement l'expression de la pression constante exercée sur les marchés des produits agricoles. Etrange secteur d'activité que celui de l'agriculture où les économies d'échelles obtenues sont compensées par une tendance concrète à l'adaptation des prix à la baisse pour faire face à la libéralisation et à la concurrence internationale.

Comme exemple et pour mémoire, le canton de Fribourg avait encore 2'711 producteurs de lait en 2000, contre 1'744 en 2015 (dont 176 exploitations d'estivage), soit un nombre conséquent d'exploitations en moins en 15 ans, alors que la quantité de lait produite n'a pas baissé dans le canton. (FM) •

Sources: Office fédéral de la statistique / Union Suisse des Paysans-Agristat

### Etude de l'agriculture romande

Au tournant des années 90, la politique agricole de la Confédération a radicalement changé. Elle est passée d'un système de soutien des prix et d'une prise en charge des produits agricoles par la Confédération à l'introduction d'un système s'appuyant sur des paiements directs. Ce changement s'est fait par une plus grande libéralisation des marchés et le conditionnement de la perception des aides à des prestations écologiques requises à respecter, le mot d'ordre de ces 30 dernières années n'a que peu évolué.

En parallèle, mais sans aucun doute en grande partie en raison de ce changement de politique agricole suisse, le monde paysan a radicalement changé. En suisse romande, en trois décennies, le nombre d'exploitations est passé de plus de 35'000 à 13'000! Cette diminution s'accompagne évidemment d'une baisse du nombre d'emplois estimé à plus de 30'000 en Suisse romande. Une évolution marquante qui n'a pas vraiment suscité l'émoi au sein de la population.

Par l'implication plus directe des acheteurs, transformateurs et distributeurs des produits agricoles et alimentaires, les lois de marchés libérales mettent fortement sous pression notre agriculture familiale, diversifiée et de proximité. Chaque ouverture du marché fragilise ainsi un peu plus un équilibre agricole et agronomique construit au fil des décennies et surtout développé de manière adaptée aux conditions de production suisse très contraignantes ainsi qu'à son contexte économique.

Déjà réalisée par AGORA, la dernière étude portant sur une analyse approfondie de l'agriculture romande datait de 1988. Alors marquée par la remise en question de l'interventionnisme étatique sur les marchés, laitiers et céréaliers notamment, l'agriculture d'aujourd'hui est surtout mise sous pression par des pistes d'un dogme économique à l'idéologie très libérale. Face à ce constat, une analyse actuelle de la situation de l'agriculture romande s'imposait. L'analyse spécifique et précise de quatre filières agricoles (lait,

céréales panifiables, volaille de chair et vin) est complétée par six stratégies d'avenir présentées, et à explorer par et pour l'agriculture romande. Les stratégies proposées sont en particulier le résultat de l'analyse approfondie de 20 exploitations agricoles romandes représentant différents types d'exploitations et de secteurs de production. Cette étude concrète des forces et faiblesses de notre agriculture romande se doit d'être un soutien dans le développement de stratégies et d'initiatives afin d'améliorer la situation de notre agriculture. C'est en particulier dans l'optique des prochaines discussions sur la future politique agricole dès 2022 que les pistes données par cette étude de l'agriculture romande d'aujourd'hui seront utiles et trouveront tout leur sens. (FM)

### Plan directeur cantonal

La révision du plan directeur cantonal est actuellement en cours. Le décret du Grand Conseil du 2 février 2016 fixe les principes généraux et les objectifs en matière d'aménagement du territoire. Même si l'agriculture n'est pas nommée directement dans les 6 principes généraux et 21 objectifs du plan directeur, celui-ci ne pourra se faire sans tenir compte du rôle et des intérêts fondamentaux de l'agriculture. En cours de réalisation dans les services de l'Etat, hormis les principes généraux, peu d'information filtre pour l'heure sur le contenu du projet. L'Union des Paysans Fribourgeois, intégrée aux discussions de la Commission consultative sur l'aménagement du territoire, reste cependant très attentive aux premières informations qui seront données. La prochaine étape est une consultation interne aux services de l'Etat prévue début 2017. L'approbation du plan directeur cantonal du Conseil fédéral est projetée en mai 2019. (FM)

### Initiative sécurité alimentaire

Déposée par l'Union Suisse des Paysans (USP) en juillet 2014, l'initiative «Pour la sécurité alimentaire» continue à occuper ou plutôt préoccuper la Berne fédérale. Le premier contre-projet du Conseil fédéral rejeté, les discussions quant à



## DEFENSE PROFESSIONNELLE

savoir quelle suite à donner à l'initiative paysanne et à quelle échéance continuent. Après avoir essuyé des critiques lors de la consultation, le Conseil fédéral avait renoncé en 2015 à présenter son contre-projet au Parlement. Le Conseil national a approuvé l'initiative pour la sécurité alimentaire le 9 mars 2016 et a recommandé de l'adopter. Cette victoire d'étape est d'une grande importance pour la défense de l'initiative. En examen au Conseil des Etats, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats n'a pas encore pris de décision claire concernant la suite à donner à l'initiative. Elle souhaite examiner un contre-projet et a chargé l'administration de lui soumettre plusieurs options. Les résultats des débats au Conseil des Etats sont normalement attendus pour fin 2016, début 2017. C'est avec intérêt que l'USP et le comité d'initiative prendront connaissance de la proposition de la commission, mais ils souhaitent toujours cependant soumettre leur projet au vote des citoyens. (FM)

### Dégâts aux cultures par la faune

Nombreuses sont les exploitations concernées par les dégâts aux cultures causés par la faune sauvage. Selon les régions, les champs et prairies mis à mal et parfois même dévastés sont, d'année en année, une triste réalité paysanne. Les sangliers sont la cause évidente des dégâts les plus importants. Les dégâts dus aux sangliers ne se limitent depuis longtemps plus uniquement aux grandes cultures comme le maïs, les pommes de terre ou le blé mais, dans certaines zones, sont désormais aussi monnaie courante sur les prairies, les pâturages ainsi que dans les zones d'estivage. Pour disposer d'une bonne vision d'ensemble des dommages causés dans le canton, il est important que chaque dégât soit annoncé au Service de la forêt et de la faune (SFF). Les annonces de dégâts et demandes de taxations pour dédommagement financier peuvent se faire par l'intermédiaire du garde-faune local ou directement auprès du SFF. La Chambre fribourgeoise d'agriculture garde d'ailleurs d'étroits contacts avec le SFF afin de trouver les meilleures solutions, simples et pragmatiques,

permettant une prise en considération des problèmes causés par les animaux sauvages sur les exploitations ainsi qu'un dédommagement financier équitable et correct. La meilleure solution afin de contenir l'augmentation des dégâts causés aux champs reste le prélèvement des animaux par le tir. A ce titre, de bonnes conditions de chasse sont un point primordial pour maîtriser l'accroissement des populations de certaines espèces, notamment les sangliers ou les cerfs. Ces dernières années, des améliorations du système d'indemnisation ont aussi pu être obtenues par la Chambre fribourgeoise d'agriculture. Ces améliorations, parfois obtenues après de longues discussions, sont déterminantes afin que le travail de lutte contre certaines espèces puisse se faire avec succès et conjointement entre agriculture, SFF et chasseurs. (FM)

### Elections cantonales 2016

Les élections cantonales ont lieu les 6 novembre pour le 1er tour et 27 novembre pour le 2e. De nombreux membres et représentants de l'UPF se sont mis à disposition de leurs partis respectifs afin de briguer un siège au Grand Conseil, à une préfecture ou au Conseil d'Etat. Pour le Grand Conseil, ce ne sont pas moins de 45 candidats liés à l'UPF qui se sont lancés dans la campagne pour une élection. Dans le district de la Singine, Andreas Freiburghaus est candidat à la préfecture, alors que Georges Godel se présente pour une réélection au Conseil d'Etat.

Il ne sera jamais assez répété comme l'engagement politique citoyen au service de la défense de l'agriculture est important afin de représenter les intérêts du secteur d'activité et d'obtenir des améliorations des conditions des exploitations paysannes. Indépendamment des appartenances partisans, années après années, le plus important est et reste un travail de présence réfléchi et déterminé sur le terrain politique. Avec une proportion toujours plus petite des familles paysannes dans la population, s'investir pour la cause paysanne est d'autant plus important. C'est un des aspects incontournable de la défense professionnelle agricole.

## DEFENSE PROFESSIONNELLE

L'UPF félicite et remercie tous les candidates et candidats qui se sont engagés dans les élections cantonales 2016. (FM)

### Promotion de l'agriculture

Point fort de l'année de promotion de l'agriculture par l'UPF, la ferme de La Bénichon a accueilli une foule de visiteurs sur le site de la 4e édition de La Bénichon du Pays de Fribourg, du 9 au 11 septembre 2016 à Romont. Plus de 15'000 visiteurs ont fait le déplacement dans la Glâne pour déguster le traditionnel menu de Bénichon, parcourir le marché du Terroir ou découvrir les activités proposées au sommet de la colline de Romont. L'agriculture, suisse et fribourgeoise, a pu se présenter au public durant trois jours sous de nombreux aspects différents dans la cour du Foyer St-Charles. Des activités, dont une exposition de petits et grands animaux avec la collaboration d'éleveurs bovin, chevalin, porcin, ovin et caprin de la région ainsi que de la Fédération des éleveurs de petits animaux; une présentation des fruits locaux et du pressage de jus de pommes par l'Association des arboriculteurs de la Glâne-Gruyère-Veveyse; la fabrication de vin cuit avec le comité de la fête du vin cuit de Grangettes; une présentation des céréales et concours avec la Fédération suisse des producteurs de céréales et du Moulin de Romont; l'apiculture avec les abeilles de Jean-Christophe Audemard ainsi, bien sûr, qu'une large partie consacrée à la production laitière avec une vache à traire et un stand de milk-shakes. Les élèves des écoles avoisinantes ont aussi pu participer à la fête. Grâce à la collaboration avec l'Association fribourgeoise de l'Ecole à la Ferme, plus de 300 élèves ont visité la ferme le vendredi et ont pris part aux activités de découverte du monde fascinant de l'agriculture.

Cette ferme représente parfaitement le genre de promotion à réaliser afin de toucher un large public, plutôt citadin, mais aussi jeunes que sont les consommateurs de demain des produits de proximité et de qualité de l'agriculture suisse. C'est une belle opportunité de devoir organiser cet événement en collaboration avec La Bénichon du Pays de Fribourg. (FM)

### Brunch du 1er août 2016

Le succès populaire du brunch du 1er août se confirme année après année. L'attrait de cette manifestation et l'expérience unique qu'elle représente ne cessent d'attirer les convives pour ce qui est devenu un événement incontournable du jour de notre fête nationale.

En 2016, 14 exploitations paysannes fribourgeoises ont relevé le défi d'organiser cette manifestation sur leur ferme, dont 6 sur leur alpage. Lier découverte de la réalité de la vie paysanne sur son exploitation de base ou d'estivage avec un repas copieux à base de produits locaux et du terroir reste une excellente formule de communication à succès particulièrement appréciée par les convives.

L'organisation d'un brunch ne va pas de soi et demande beaucoup d'investissement pour accueillir les hôtes dans les meilleures conditions que ce soit à la ferme ou sur l'alpage. L'UPF remercie très chaleureusement les 14 exploitations ayant participé au brunch du 1er août 2016. Les exploitations intéressées à planifier le brunch en 2017 peuvent contacter la Chambre fribourgeoise d'agriculture.

Cette année, voici les exploitations du canton de Fribourg ayant proposé un brunch:

- Fam. Fouzia et Pierre-Yves Ducry, Dompierre
- Fam. Hubert Oberson, Montagny-les-Monts
- Fam. Anne et Gérard Biland, Alpage Les Invuettes, Charmey
- Fam. Silvia et Beat Buchs, Alpage Ritzli, Jaun
- Fam. Jannine et Otto Buchs, Alpage Oberer Euschels, Jaun
- Fam. Daniela et Yves Delacombaz, Lessoc
- Pflegeheim Jeuss, M. Pierre Aufranc, Jeuss
- Fam. Claude Magnin, Cottens
- Fam. Dominique Zamofing, Posieux
- Fam. Michel Bapst, Vuisternens-en-Ogoz
- M. Moritz Boschung, Alpage Stoss, Plaffeien
- M. Paul Boschung, Alpage Gassera, Schwarzsee
- Fam. Anita et David Dévaud, Bouloz
- Fam. Jocelyne et Roland Progin, Alpage de Rathvel, Châtel-St-Denis (FM) •



## SERVICES - ASSURANCES

### Les assurances en agriculture

Spécialement conçues pour couvrir les besoins des familles paysannes de notre pays, Agrisano propose des solutions d'assurances adaptées aux agriculteurs, à leur famille et à l'exploitation agricole. La définition des offres d'assurances se fait en particulier selon les besoins exprimés par les familles paysannes pour leurs entreprises agricoles.

Agrisano offre aux familles paysannes et à leurs employés des solutions d'assurance développées à cette fin et conformes à leurs besoins: assurance obligatoire des soins, assurances complémentaires et d'indemnités journalières, assurance globale pour main-d'œuvre extra-familiale, vaste service de conseils, épargne avec avantages fiscaux, prévoyance professionnelle et prévoyance professionnelle facultative ainsi que bien d'autres solutions d'assurance comme les assurances choses responsabilité civile en collaboration avec emmental assurance.

La structure d'Agrisano rassemble 5 entités d'entreprises: Fondation Agrisano, Caisse-maladie Agrisano SA, Assurances Agrisano SA, Agrisano Prevos et Agrisano Pencas. Chapeautées par des fondations et sociétés anonymes, dont les responsables proviennent tous du monde agricole, les assurances Agrisano garantissent une liaison forte et cohérente avec la base agricole. D'un point de vue opérationnel, Agrisano est toujours intégré à l'Union Suisse des Paysans (USP). Agrisano se charge en particulier de la définition des stratégies d'assurances agricoles suisses à adopter.

C'est en étroite collaboration avec l'Union Suisse des Paysans que des produits sur mesure sont

étudiés et proposés afin de répondre au mieux aux attentes du secteur agricole et d'en défendre ses intérêts. Désormais, l'interaction entre Agrisano et les familles paysannes s'articule toujours plus particulièrement autour des conseils en assurances neutres et indépendants. Par ce moyen, il incombe aussi aux agences régionales de s'assurer que les familles paysannes, leurs employés et leurs exploitations bénéficient d'une protection adaptée.

### L'assurance globale pour le personnel

Pour protéger vos employés, l'assurance globale est une solution simple et complète. Celle-ci vous permet, en tant qu'employeur, de couvrir correctement et simplement vos employés extra-familiaux auprès d'Agrisano en vertu des obligations légales.

**L'assurance obligatoire des soins** Agrisano assure les employés étrangers pour les frais de guérison et soin en cas de maladie, d'accidents et de maternité. En complément, **l'assurance complémentaire AGRI-special** est automatiquement coassurée.

L'assurance **indemnité journalière en cas de maladie** Agrisano couvre une éventuelle perte de gain consécutive à une incapacité de travail pour cause de maladie.

Agrisano permet aussi aux employeurs de couvrir leur personnel pour **l'assurance-accidents**. En plus des soins et des frais de guérison, l'assurance-accidents prend également en charge des indemnités journalières en cas d'incapacité de travail pour cause d'accidents ainsi que le versement d'une rente en cas d'incapacité de gain ou de décès pour cause d'accidents.

Agrisano Pencas a pour objectif de permettre aux employeurs et employés de réaliser leur **prévoyance professionnelle** selon la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

**L'assurance responsabilité civile privée** complète l'offre en collaboration avec emmental assurance. (FM) •

**agrisano**

## SERVICES - ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT RURAL

### Biodiversité en zone d'estivage

Suite au très grand engouement des deux premières années, l'intérêt pour le programme «Surfaces herbagères et à litières riches en espèces dans la région d'estivage» a diminué. En effet, en 2014, première année d'évaluation, la Chambre fribourgeoise d'agriculture a évalué la diversité floristique sur 362 alpages, 65 en 2015 et 11 en 2016. Plusieurs alpages ont également été évalués par d'autres bureaux spécialisés.

Environ deux-tiers des alpages évalués peuvent afficher une surface non négligeable de qualité botanique donnant droit aux Fr. 150.-- par hectare prévus par l'ordonnance des paiements directs pour cette contribution introduite en 2014. Plusieurs alpages de notre canton pourraient probablement aussi encore bénéficier de ce type de contribution sur lesquels la diversité floristique n'a pas encore été évaluée.

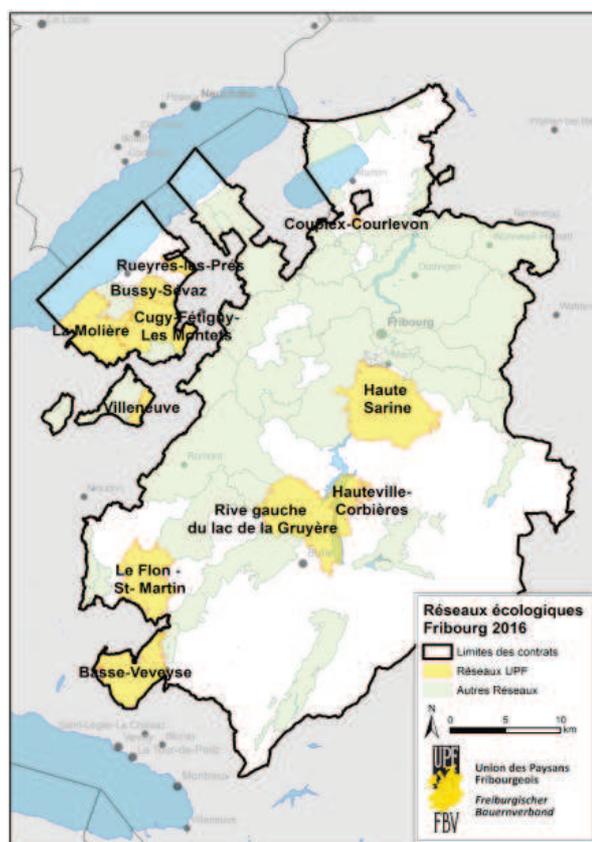
Afin de pouvoir toucher les contributions liées à ce nouveau programme dans le cadre de la Politique agricole 2014-17, l'alpage doit comporter au moins 20 % de zones où les plantes de la liste élaborée par Agridea sont présentes en grand nombre. Les surfaces herbagères et à litières riches en espèces de plantes en zone d'estivage se trouvent principalement dans des surfaces maigres, sans fumure et peu pâturées. Ces herbages peuvent être des zones très humides, voire marécageuses, ou au contraire des zones plus sèches et en pente.

En collaboration avec la Société fribourgeoise d'économie alpestre, la Chambre fribourgeoise d'agriculture s'investit afin de fournir des prestations de qualité à ses membres mais à un tarif horaire acceptable en comparaison à ceux d'autres bureaux d'écologie également actifs dans le domaine afin de minimiser les coûts de mise en place pour les exploitants agricoles des nouveaux programmes de contribution des paiements directs. (FM)

### Réseaux écologiques

La mise en place du service de création et de suivi de réseau écologique, débutée en 2013, porte

lentement mais sûrement ses fruits. Fin 2016, 11 associations collaborent désormais avec la Chambre fribourgeoise d'agriculture pour la création et le suivi de leur réseau, ce qui représente plus de 300 exploitations participantes (Graphique 2).



Graphique 2: Réseaux collaborant avec la Chambre fribourgeoise d'agriculture (en jaune)

### Qualité du paysage

Après deux ans de travail soutenu afin de permettre à un maximum d'exploitations de notre canton de bénéficier des contributions à la qualité du paysage, les divers projets, dans tous les périmètres débutés en 2015, continuent à être bien suivis. Les associations devront mettre un accent particulier sur l'information à leurs membres tant les nouveaux programmes de contributions de la Confédération engendrent confusion et désagrément en raison de la complexité imposée des diverses mesures souhaitées par la Confédération. (FM) •



## SERVICES - COMPTABILITE AGRICOLE

### AGRO Fiduciaire / Treuhand Fribourg

Marché des affaires: En 2015, environ 400 comptabilités d'agriculteurs ont été bouclées par nos soins. A cela s'ajoutent environ 280 déclarations d'impôts. Le nouveau délai pour le dépôt de la déclaration d'impôt (DI), fixé au 30 juin, nous a causé quelques soucis. Certains clients ont reçu une amende d'ordre pour le non-dépôt de la déclaration d'impôt dans les temps. Les principales raisons de ce dépassement de délai sont: le bouclage n'était pas terminé, la déclaration d'impôt n'était pas prête à l'envoi, le paiement des Fr. 20.-- pour la prolongation du délai de dépôt a été oublié en raison des gros travaux de l'été. Retarder le délai de deux mois et le fixer au 31 août, comme pour les personnes morales, serait un allègement pour les agriculteurs.

**Perfectionnement des collaborateurs:** Les collaboratrices et collaborateurs ont à nouveau pu participer au cours de formation continue proposé par Agridea. Le thème du cours était axé sur la nouvelle loi en comptabilité, entrée en vigueur en 2015. En effet, le plan comptable ainsi que la présentation des comptes du bilan et de profits et pertes sont concernés par cette révision. Un autre thème abordait les contrats de communauté d'exploitation sous toutes ses formes qui ont été retravaillés et adaptés aux besoins actuels et aux lois par Agridea. Il est intéressant d'investir en commun dans des projets importants et de supporter les charges ensemble. Par contre, il faut être conscient qu'avec un investissement important, on se lie à long terme. Il faut que les investisseurs prennent conscience de l'enjeu d'un tel investissement en communauté. Lorsqu'une des deux parties, ou plus suivant les cas, résilie le contrat de communauté, quitte l'association pour une raison ou une autre, l'équilibre des investissements est modifié, cela engendre des situations où les charges annuelles ne sont plus supportables. La prudence s'impose avant tout investissement, il faut prendre en compte que la situation peut changer pour diverses raisons.

Lors d'une séance d'information interne, les comptables ont eu l'occasion de prendre connaissance des nouveautés dans le domaine de la fiscalité cantonale et se sont également familiarisés au programme de comptabilité WinBiz Agro.

**Personnel:** En 2015, après 24 ans d'activité en tant que comptable à temps partiel, Pierre Brand a quitté l'entreprise pour prendre une retraite bien méritée. Nous le remercions pour son engagement et lui souhaitons nos meilleurs vœux, une bonne santé et beaucoup de plaisir dans cette nouvelle étape de sa vie. La fiduciaire compte à ce jour 11 collaborateurs à temps partiel et le gérant.

**Fiscalité:** Lors de la session de décembre 2016, les Chambres fédérales devront prendre une décision quant au projet de loi du Conseil fédéral concernant l'imposition des bénéfices sur les ventes de terrain à bâtir dans l'agriculture. Si le Conseil des Etats se prononce à ce sujet comme le Conseil national, ces bénéfices seraient taxés comme un gain immobilier et non comme un revenu. La possibilité de référendum pourrait par contre remettre en cause les décisions prises.

La Commission fiscale de l'Union des Paysans Fribourgeois, en collaboration avec AGRO Fiduciaire Fribourgeoise, est en contact régulier avec le Service cantonal des contributions afin de trouver des solutions individuelles pour ses clients. Dans cette phase de transition et d'insécurité, tous les dossiers ne peuvent pas être mis en attente jusqu'à une prise de décision au niveau politique. (BA)

## SERVICES - EXPERTISES ET TAXATIONS UPF

### *Société paysanne de cautionnement du canton de Fribourg*

En 2015, la Société paysanne de cautionnement du canton de Fribourg a été très active. 20 nouveaux cautionnements ont été signés pour un montant total de Fr. 2'781'000.--, soit Fr. 701'000.-- de plus que l'année précédente. Après déduction des cautions abandonnées d'un montant de Fr. 203'000.-- et après les remboursements ordinaires à hauteur de Fr. 878'910.--, le montant total des crédits cautionnés s'élève, au 31 décembre 2015, à Fr. 10'167'116.-- en faveur de 109 exploitations agricoles.

7 cautionnements ont été effectués pour l'adaptation de stabulations à la nouvelle loi sur la protection des animaux, la construction de nouvelles étables à bovins et la construction d'une halle d'engraissement de poulets à hauteur de Fr. 1'181'000.--. A cela s'ajoutent 1 cautionnement à hauteur de Fr. 300'000.-- pour une halle d'entreposage de légumes avec espace frigorifique, 5 cautionnements pour l'achat de terrains à hauteur de Fr. 260'000.--, 2 pour la réfection de logements à hauteur de Fr. 260'000.-- ainsi que 5 cautionnements pour l'aide initiale et l'achat de machines à hauteur de Fr. 780'000.--.

Le Conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises. L'assemblée générale a eu lieu à Marly le 20 avril 2016. Après 24 ans d'activité au Conseil d'administration, dont 23 ans à la présidence, l'ancien Conseiller aux Etats Urs Schwaller a donné sa démission afin d'éviter tout conflit d'intérêt avec sa nouvelle fonction de Président de La Poste Suisse. En tant que représentant du canton de Fribourg, il a activement défendu les intérêts de l'agriculture fribourgeoise et aidé des agriculteurs, parfois dans des situations vraiment difficiles, à accéder à un cautionnement et ainsi assurer la pérennité de leur exploitation. Encore un grand merci à Urs Schwaller. Pour le remplacer, le Conseil d'Etat a nommé Georges Godel, directeur des finances du canton de Fribourg. Le Conseil d'administration lui a confié la présidence. Nous lui souhaitons plein succès et entière satisfaction dans sa nouvelle fonction. (BA)

### *Expertises et taxations UPF*

Les tâches du service sont toujours plus compliquées et demandent beaucoup d'engagement et de compétences. Les exploitations n'ayant pas de succession entraînent bien des contrariétés aux agriculteurs en cessation d'activité.

L'étape marquant la fin d'une activité indépendante déclenche, dans tous les cas, le calcul du bénéfice auquel s'ajoute, actuellement, la plus-value des terrains situés en zone à bâtir et des immeubles désassujettis (soustraits à la loi fédérale sur le droit foncier rural).

Ces bénéfices sont soumis à l'impôt ordinaire qui est allégé à la cessation d'activité pour les personnes entre 55 et 70 ans. Néanmoins, le montant des impôts est souvent élevé et cause de gros soucis au contribuable concerné.

Les modifications de la loi fédérale du 14 décembre 1990 sur l'impôt fédéral direct et de la loi sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes du 14 décembre 1990, si elles sont acceptées, n'apportent aucun changement sur le calcul des bénéfices dégagés en cas de cessation d'activité. Elles ne concernent que les bénéfices cumulatifs provenant des immeubles soustraits de la LDFR.

Quant au nombre d'expertises relatif aux charges maximales et aux valeurs de rendement, il reste stable. Les autres mandats tels que reprises de domaine, fermages ou autres ne sont pas des plus simples.

La multitude de conseils relatifs à différentes problématiques est à la hausse et toujours plus difficiles à résoudre.

Au terme de ce rapport, nous tenons à remercier tous les collaboratrices et collaborateurs qui œuvrent et s'engagent sans relâche. Leurs compétences ne sont plus à démontrer et répondent pour la majorité des cas aux sollicitations de nos membres. (AR)



## GERANCES

### *Service d'entraide et de dépannage en agriculture (SECADA)*

Par rapport aux années précédentes, le SECADA a enregistré nettement moins de demandes de dépannage pour cause de congés et vacances en 2015, et cette tendance se confirme en 2016. Force est de constater que l'agriculture traverse des difficultés et que les familles paysannes économisent sur le budget «vacances».

Les dépanneurs ont tout de même effectué 100 missions l'an dernier, d'une durée moyenne de 69 heures, soit un total de 6'908 heures. Les aides familiales du service ménager ont répondu à 16 missions d'une moyenne de 18 heures, soit au total 288 heures de travail.

L'association a employé 21 dépanneurs temporaires selon leurs disponibilités, 2 dépanneurs fixes et 4 aides ménagères.

A fin 2015, l'association comptait 127 membres collectifs (organisations agricoles et communes) et 1'107 membres individuels et a enregistré une baisse de 27 membres, ce qui correspond à la diminution du nombre d'exploitations dans le canton. En réponse à la perte financière due à cette érosion constante, l'assemblée générale du 29 avril 2015 avait voté en faveur d'une petite augmentation des cotisations à partir de janvier 2016.

Lors de l'assemblée générale du 13 avril 2016, 2 nouvelles personnes ont rejoint le comité directeur qui est présidé par Louis Bapst: Alexandre Horner, responsable du Centre de formation des métiers de la terre et de la nature pour le siège de Grangeneuve, et Philippe Villoz, représentant à la Landi de Grolley, pour le siège des organisations agricoles. (MB)

### *Club des jeunes éleveurs fribourgeois*

Une fois de plus, la 26e édition de la Junior Bulle Expo, organisée par le club, a rencontré un franc succès et a attiré plus de 3'000 visiteurs. Cette exposition est une réelle motivation pour la jeune garde paysanne.

En 2015, les membres du club ont été invités à participer à l'Expo Neuchâteloise à Fleurier, à

l'Exposition des Jeunes Eleveurs de Suisse orientale à Wattwil et à la Junior Expo Aargau à Brunegg. La sortie annuelle du club avait lieu dans le canton de Vaud.

En août 2016, le comité a innové en organisant pour la première fois une journée d'initiation aux différentes tâches à exécuter durant une exposition. 35 membres du club ont pu participer gratuitement à cette manifestation qui sera, vu son succès, probablement reconduite d'ici 3 ans.

Une semaine avant la Junior Bulle Expo 2016 aura lieu la 8e édition de l'Ecole Suisse des Jeunes Eleveurs, en collaboration étroite avec l'équipe de l'Ecole Européenne des Jeunes Eleveurs, avec 35 participants du canton de Fribourg et de toute la Suisse.

Les jeunes âgés de 12 à 35 ans peuvent adhérer au club en adressant une lettre de motivation au président, Edouard Raboud, à Grandvillard, ou à la Chambre fribourgeoise d'agriculture. (MB)

### *Coopérative fribourgeoise des producteurs de fromages d'alpage*

A l'image de l'économie laitière, l'année 2015 a plutôt été un exercice difficile. L'abandon du taux plancher de l'Euro a provoqué une forte pression sur les exportations et les prix. La sécheresse a, quant à elle, rendu la tâche plus difficile aux producteurs.

L'excellence de la qualité des Gruyères d'alpage AOP (19,12 pts de moyenne) et des Vacherins Fribourgeois d'alpage AOP (19 pts) démontre les compétences des fabricants et du personnel de la cave. Relevons encore le magnifique résultat de Nicolas Brodard qui a obtenu la médaille d'or au concours suisse des produits du terroir avec la mention «Excellence». Nos producteurs se sont également illustrés au concours suisse des fromages d'alpage à l'OLMA en remportant les 3e, 5e et 7e prix.

L'année 2015 a aussi été marquée par le départ de notre président André Remy. René Kolly a repris le flambeau. Notons qu'il dispose de toutes les compétences pour mener à bien cette entreprise et répondre aux besoins de la production. (AR)

## GERANCES

### *Association pour la Promotion des Produits du Terroir du Pays de Fribourg*

Le Salon International de l'Agriculture bénéficiant d'une belle vitrine au travers de l'émission «Passe-moi les jumelles», La Bénichon à Romont couronnée de succès, un engouement grandissant de nos membres pour exposer au Salon des Goûts et Terroir et une belle promotion au Palais fédéral en fin d'année, un beau et riche programme attendait Terroir Fribourg pour cette année 2016.

Mais ceci n'est rien à côté des nombreuses activités menées par notre association durant ces derniers mois. En effet, la présence de nos produits régionaux a été remarquée lors de la grandiose et bellissime Fête fédérale de lutte à Estavayer-le-Lac, manifestation où notre bar était ouvert et bondé jusqu'à 4 heures du matin et où nous avons également organisé la livraison du pain en rassemblant 16 boulangers du canton. Pour les 250'000 visiteurs, un pain frais, croustillant et avec de la farine fribourgeoise svp!

De retour au bureau, notre équipe a redoublé d'efforts pour mener à bien de nombreux nouveaux projets comme l'apéro fribourgeois, visant à remplacer les cacahuètes par du Gruyère et du Vacherin Fribourgeois AOP dans les restaurants. Dans la foulée, un passeport «Terroir Fribourg», avec des offres diverses et alléchantes chez nos membres, verra le jour pour les fêtes de fin d'année, ainsi qu'une trentaine de nouveaux produits certifiés. Une cuchaule AOP en consultation et les prémices d'une protection pour la crème double complètent le tableau de cette exceptionnelle année.

C'est ému que j'adresse, pour la dernière fois, mes remerciements à l'équipe dynamique de Terroir Fribourg ainsi qu'à ses membres avec qui j'ai eu l'honneur et le privilège de collaborer durant 8 ans. J'exprime mes vœux de succès à l'association et à son nouveau directeur, Pierre-Alain Bapst, qui apportera un souffle nouveau aux produits régionaux fribourgeois. Merci et bon vent!  
(RC)

### *Société fribourgeoise d'économie alpestre*

Une année avant le jubilé des 120 ans de la Société fribourgeoise d'économie alpestre (SFEA), le comité a pris l'initiative de fêter dignement cet anniversaire par l'organisation d'un grand concours de produits d'alpage. Pour la préparation de cette manifestation et le traitement de sujets habituels, le comité de la SFEA s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2016.

Les sujets d'actualité sont toujours discutés au sein du comité afin de poursuivre le développement de l'économie alpestre de notre canton et d'améliorer les conditions d'exploitation des alpages par les soutiens que la société peut apporter à ses membres. L'organisation de la légendaire course de la société, les cours d'hiver organisés à Echarlens et Planfayon, l'attribution des subides pour rénovations et constructions diverses dans les alpages et l'allocation des montants du Fonds Goetschmann pour familles d'agriculteurs de montagne méritantes sont à citer. Après une saison d'alpage 2015 marquée par la sécheresse, le thème principal des cours d'hiver 2016 devait logiquement traiter de la problématique de l'utilisation, de l'approvisionnement de l'eau en zone d'estivage et des transports d'eau par hélicoptère. Les thèmes à l'ordre du jour des cours d'hiver étaient «Bilan: Sécheresse et approvisionnement en eau sur les alpages en été 2015», «Adduction d'eau sur les alpages», «Présentation du projet Breccaschlund», «Ouvrages pour l'alimentation en eau des alpages», «Quelles mesures prendre pour améliorer l'approvisionnement en eau des alpages suite à la sécheresse 2015?», «Présentation des activités 2016 de la SFEA et divers» et ont été présentés aux nombreux membres y ayant assisté, tant en français qu'en allemand.

L'assemblée générale présidée par Philippe Dupasquier a eu lieu à Châtel-St-Denis le 29 avril 2016. A cette occasion, les distinctions de la Société suisse d'économie alpestre pour les armaillis ayant accompli un grand nombre d'années au service de l'alpage ont été attribuées à Yvan Brodard, Treyvaux, et Bernadette et Armin Rumo,



## GERANCES

Plaffeien. Les inspections d'alpages ont eu lieu dans la zone II dite «Les Alpettes», sur les Communes de Châtel-St-Denis, Semsales, Vaulruz, Vuadens, Bulle et La Verrerie. Quatre commissions ont effectué plus de 60 inspections en deux jours. Lors des inspections, de nombreux dégâts causés par les sangliers ont malheureusement pu être observés en zone d'estivage (photo ci-dessous).

La course annuelle a emmené les membres de la SFEA sur les sommets de la Chaîne du Jura, dans les cantons de Berne et du Jura, entre les Franches-Montagnes et le Chasseral.

Une commission spéciale est chargée d'organiser le concours des produits d'alpage pour le jubilé du 120e anniversaire de la SFEA. Le concours est organisé pour donner l'occasion à chaque exploitant d'alpage et armailli de présenter son savoir-faire et ses produits, fruits du travail de la saison d'estivage. C'est aussi une belle opportunité de mieux faire connaître les magnifiques produits des alpages de nos Préalpes aux consommateurs. Un jury ad-hoc, spécialement formé pour l'occasion, est chargé de l'évaluation des différentes catégories. La proclamation des résultats aura lieu en été 2017, à l'occasion de la fête des 120 ans de la Société fribourgeoise d'économie alpestre. (FM)



Dégâts de sangliers sur l'alpage «Les Alpettes»

### Association fribourgeoise des fermiers

L'Association fribourgeoise des fermiers peut compter sur un effectif de 106 membres cotisants. Elle a tenu son assemblée annuelle le 18 mars 2016 à Corpataux, devant une assistance restreinte en raison du beau temps. Hormis la partie statutaire faisant apparaître une perte de Fr. 800.-- sur les comptes de l'année, la discussion porta sur le problème de l'acquisition d'immeubles agricoles par des non agriculteurs. Le représentant de l'Autorité foncière cantonale, Jacques Clément, a expliqué pourquoi ces transactions ont pu être validées.

L'assemblée de l'Association suisse des fermiers s'est tenue à Kirchberg (SG). Le gérant qui s'y est rendu a pu constater l'engagement toujours aussi fort du président Peter Kistler et du gérant Bernhard Koch en faveur des fermiers. (CG)

### Association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre

Les betteraviers fribourgeois se sont réunis le 29 janvier 2016 à Ried-bei-Kerzers pour les assises annuelles de leur association, sous la présidence d'Yves Gaillet. Les chiffres de la campagne 2015 qui y ont été présentés sont ceux d'une année moyenne, avec un quota de sucre qui n'a pas pu être rempli. Les 1'450 ha de betteraves sucrières en terres fribourgeoises ont produit un rendement moyen de 70 t/ha avec un taux de sucre à 18,7 %.

Le comité s'est réuni en août pour faire le point sur les affaires en cours. La récolte 2015 sera finalement payée au prix de Fr. 44.--/t, mais les perspectives pour les années prochaines sont peu réjouissantes.

Pour la campagne 2016, le comité va s'engager à ce qu'elle ne débute pas trop tôt, afin de préserver le potentiel d'amélioration de la teneur en sucre qui existe en automne. (CG) •

## COMMISSIONS DE L'UPF

### Commission d'apiculture

En 2015, la Commission d'apiculture s'est réunie les 18 mars et 28 octobre pour traiter de questions relatives à la santé des abeilles et de la situation dans le canton en matière de feu bactérien. Elle a également délibéré sur les problèmes relatifs à la protection phytosanitaire dans l'agriculture.

Feu bactérien: D'après la Station cantonale d'arboriculture, des foyers de feu bactérien ont été découverts et simultanément neutralisés sur plusieurs sites en 2015. Le district de la Glâne a été particulièrement touché avec 18 pommiers, 27 poiriers et 13 cognassiers, suivi du district de la Singine avec 1 poirier et 4 cognassiers. 1 pommier a été neutralisé dans le district du Lac et 1 cognassier dans le district de la Gruyère. Les autres districts n'ont pas souffert de feu bactérien. L'année précédente, des restrictions concernant le déplacement des abeilles ont été émises dans le canton, excepté pour le district de la Broye.

En 2015, 2 cas d'intoxications d'abeilles ont été annoncés.

Les prairies de trèfle blanc en pleine floraison fauchées à la faucheuse-conditionneuse ou au broyeur pendant les périodes de vol des abeilles sont un problème. Comme vers la fin de l'été, il n'y a généralement pas beaucoup d'autres plantes mellifères, il faut s'attendre, par une journée de beau temps, à trouver dans ces prairies 5 à 8 abeilles au m<sup>2</sup> à la recherche de nectar. On peut ainsi facilement éliminer 50'000 à 80'000 abeilles par hectare. Ces pertes pourraient être évitées si la prairie était fauchée le matin ou le soir, après le vol des abeilles: la méthode est simple mais efficace!

Santé des abeilles: Les canicules prolongées de 2015 ont aidé les abeilles. Le parasite *Varroa* supporte manifestement mal la chaleur, car on a pu constater que les abeilles ont été moins touchées. La lutte contre la varroase ne doit pas se relâcher pour autant. (BA)

### Commission fiscale

La Commission fiscale s'est réunie le 2 décembre 2015. On attend toujours avec impatience la mise en œuvre de la motion Leo Müller. Le projet de loi

du Conseil fédéral a été accepté par le Conseil national au printemps 2016, si bien que la voie serait ouverte pour le rétablissement de l'ancienne pratique. Cela signifierait que les gains réalisés par la vente de terrains à bâtir seraient à nouveau soumis à l'impôt sur les gains immobiliers et non à l'impôt sur le revenu. Cela réduirait fortement la charge fiscale pour les agriculteurs et les mettrait sur pied d'égalité avec les propriétaires privés de terrain à bâtir. Le Conseil des Etats devrait rendre sa décision sur la question en décembre 2016.

Par ailleurs, on a discuté de la situation où un propriétaire consent des prestations pécuniaires à sa propre société juridique et de la situation inverse. Chaque année, l'Administration fédérale des contributions publie les taux d'intérêts. Si la Sàrl doit de l'argent au propriétaire de la société, le taux d'intérêt est libre. Si par contre le propriétaire doit de l'argent à sa Sàrl, il doit payer les intérêts au taux officiel.

D'autres points discutés ont été: la valeur locative du logement des parents lorsque ceux-ci exercent une activité dans l'exploitation; l'imposition des donations et les incidences de la prépondérance sur la valeur locative du logement de l'exploitant. (BA)

### Commission de formation professionnelle

La Commission de formation professionnelle a été informée des décisions de la révision partielle de la formation initiale qui a été acceptée fin octobre par le comité AgriAliForm. Elle est aussi chargée de la représentation de l'agriculture à l'édition 2017 de START! Forum des métiers. (FM)

### Commission fribourgeoise des cours interentreprises en agriculture

Les 8 cours différents, abordant chacun un thème de formation spécifique, ont tous été organisés sur le site de Grangeneuve en collaboration avec Laurent Guisolan, coordinateur des cours pour la commission. Pour l'année scolaire 2015-2016, 804 jours de cours ont été enseignés par les 23 moniteurs engagés par la Chambre fribourgeoise d'agriculture. (FM) •



## COMMISSIONS DE L'UPF

### Commission d'apiculture

Andrey Beat, CFA, secrétaire

Chassot André, SPAV

Jemmely Serge, Courtepin, président

Monney Raphaël, Fiaugères

Ruggli Dominique, SPAV

Jaquet Yves, inspecteur cant. des ruchers, SAAV

### Commission fiscale

Andrey Beat, CFA

Glauser Fritz, UPF

Kolly Biemann Marie-Hélène, Grangeneuve

Losey Michel, Sévaz

Maillard Cédric, Grangeneuve, secrétaire

Ménétrety Frédéric, CFA

Pillonel Raymond, Lully

Remy André, CFA, président

Sturny Héribert, Grangeneuve

### Commission de formation professionnelle

Bise Philippe, Murist

Favre Edgar, Le Crêt

Grandgirard Pierre-André, Cugy

Linder Werner, Düdingen

Mauron Eric, Autafond, vice-président

Ménétrety Frédéric, CFA, secrétaire

Overney Frédéric, Rueyres-Treyfayes

Pochon Olivier, Châtillon

Rouiller Philippe, Romont

Schafer Margret, Düdingen

Schafer Thomas, Überstorf

Schöpfer Lukas, St. Antoni

Wieland Paul, Salvenach

Zahnd Roland, Wünnewil, président

Guisolan Laurent, invité CFTN

Horner Alexandre, invité CFTN

Ruggli Dominique, invité SPAV

### Commission fribourgeoise des cours interentreprises en agriculture

Linder Werner, Düdingen

Mauron Eric, Autafond

Ménétrety Frédéric, CFA, secrétaire

Overney Frédéric, Rueyres-Treyfayes

Rouiller Philippe, Romont, président

Schafer Thomas, Überstorf

Guisolan Laurent, CFTN, coordinateur invité

CFA: *Chambre fribourgeoise d'agriculture*

CFTN: *Centre de formation des métiers de la terre et de la nature*

SAAV: *Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires*

SPAV: *Station des productions animales et végétales*

Etat des membres à fin octobre 2016

## ***MEMBRES D'HONNEUR DE L'UPF EHRENMITGLIEDER DES FBV***

Corminboeuf Pascal, Domdidier

---

Fasel Josef, Alterswil

---

Maillard Francis, Marly

---

Philipona Jean-Nicolas, Vuippens

---

## ***DELEGUES DE L'UPF A L'ASSEMBLEE DE L'USP DELEGIERTE DES FBV AN DER VERSAMMLUNG DES SBV***

Barras Isabelle, Romanens

---

Bersier Fabrice, Vesin

---

Brönnimann Charles, Onnens

---

Buchs Henri, Cerniat

---

Cotting Alexandre, Ependes

---

Fasel Philipp, Alterswil

---

Fragnière Elie, Gumefens

---

Gapany Olivier, Echarlens

---

Ménétrety Frédéric, Vuissens

---

Oberson Patricia, Prez-vers-Siviriez

---

Overney Madeleine, Alterswil

---

Pache Philippe, Lussy

---

Perler Hans, Guschelmuth

---

Savoy Michel, Attalens

---

Schafer Denise, Wünnewil

---

Schwab Friedrich, Kerzers

---

Schwaller Bruno, Dündingen

---

*4 places de délégués vacantes / 4 vakante Delegiertensitze*

---



## COMITE CANTONAL ET COMITE DIRECTEUR DE L'UPF KANTONALVORSTAND UND DIREKTIONSAUSSCHUSS DES FBV

\* Barras Isabelle, Romanens, vice-présidente

\* Bersier Fabrice, Vesin, vice-président

Bertschi Jean, Orsonnens

Brügger Adrian, Düdingen

Buchs Henri, Cerniat

Cotting René, Châtonnaye

Duc Blaise, Forel

Egger Angela, Guschelmuth

\* Gapany Olivier, Echarlens

\* Glaser Fritz, Châtonnaye, président

Jungo Alain, Tentlingen

\* Maudonnet Vincent, Bossonnens

Oberson Patricia, Prez-vers-Siviriez

\* Perler Hans, Guschelmuth

Perrin Eric, Semsales

Riedo Norbert, Tafers

\* Schafer Denise, Wünnewil

Schneuwly Georges, Bösinggen

Schnyder Thomas, Bösinggen

Schöpfer Lukas, St. Antoni

\* Yerly Gabriel, Berlens

### **Invités avec voix consultative:**

### **Gäste mit beratender Stimme:**

\* Andrey Beat, CFA/FLK

Garnier Marie, DIAF/ILFD

Krayenbuhl Pascal, SAgri/LwA

\* Ménétreay Frédéric, CFA/FLK

Toffel Pascal, Grangeneuve

Bapst Philippe, Ependes

Chassot Baptiste, Riaz

Zahnd Roland, Wünnewil

\* **Membres du comité directeur**

\* **Mitglieder des Direktionsausschusses**

### **CFA/FLK:**

*Chambre fribourgeoise d'agriculture  
Freiburgische Landwirtschaftskammer*

### **DIAF/ILFD:**

*Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts  
Direktion der Institutionen u. der Land- u. Forstwirtschaft*

### **SAgri/LwA:**

*Service de l'agriculture  
Amt für Landwirtschaft*

*2 sièges de représentants des districts vacants*

*2 vakante Sitze für Bezirksvertreter*

*Etat des membres nommés à fin octobre 2016  
Stand der gewählten Mitglieder Ende Oktober 2016*